



**RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Corrèze

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 31/01/2022

AGENCE NATIONALE DU SPORT PLAN 5000 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'ICI 2024

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et de faire de la France une nation plus sportive, le Président de la République a fixé l'objectif de créer 5000 équipements sportifs de proximité pour un budget de 200M€ sur 3 ans.

À titre indicatif, les équipements pouvant faire l'objet d'un financement sont les dojos, city stades, terrains de basket 3x3, terrains de tennis padel, skate-parks, etc.

Afin de connaître plus en détail le plan, les collectivités territoriales ainsi que les structures fédérales sont invitées à prendre connaissance des informations en consultant le lien suivant :
<https://www.ac-bordeaux.fr/article/les-campagnes-2022-equipements-sportifs-124880>

La campagne de subvention d'investissement est organisée en deux phases. Les retours des dossiers devront se faire avant le 18 mars ou le 3 juin 2022.

Pour toute question relative à l'éligibilité de votre projet et de votre territoire ou pour tout accompagnement :

Service Départemental Jeunesse Engagement et Sports

05 87 01 21 16

emmanuel.precigout@ac-limoges.fr

**Cabinet de la préfète
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Contact presse : Valérie Jandot

☎ 05 55 20 56 75 / 06 27 12 55 52

✉ valerie.jandot@correze.gouv.fr

1, Rue Souham
BP 250
19012 TULLE Cedex

